

Déchets

Chiffres-clés en 2004

Nombre de déchèteries : 3
 Points déchets : 2
 Quantité de déchets produits par habitant par an : 563,23 kg
 Quantité de déchets produits sur l'ensemble du territoire de la CASE : 32 703 t
 Taux de valorisation global (matière, énergétique et biologique) : 83,8 %

Politique locale

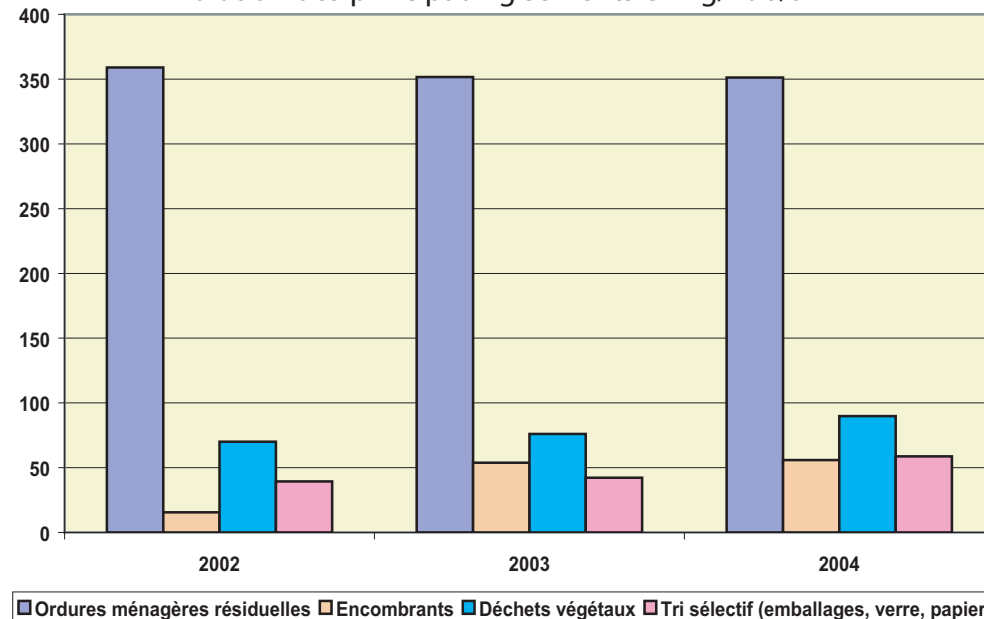
Dans le cadre de sa politique visant à assurer une gestion performante des déchets ménagers, la communauté d'agglomération Seine-Eure a mis en place :

- 113 Eco-points pour la collecte du verre et du papier afin de faciliter le geste de tri des habitants en favorisant la proximité ;
- la collecte sélective dans l'habitat collectif depuis mars 2004.

De plus, le réseau de déchèteries du territoire est renforcé afin de lutter contre les décharges sauvages.

Enfin, les animateurs du tri de la CASE assurent l'information répétée de la population sur les bons gestes afin de ne pas voir perdues les améliorations réalisées, jusqu'à présent, dans ce domaine.

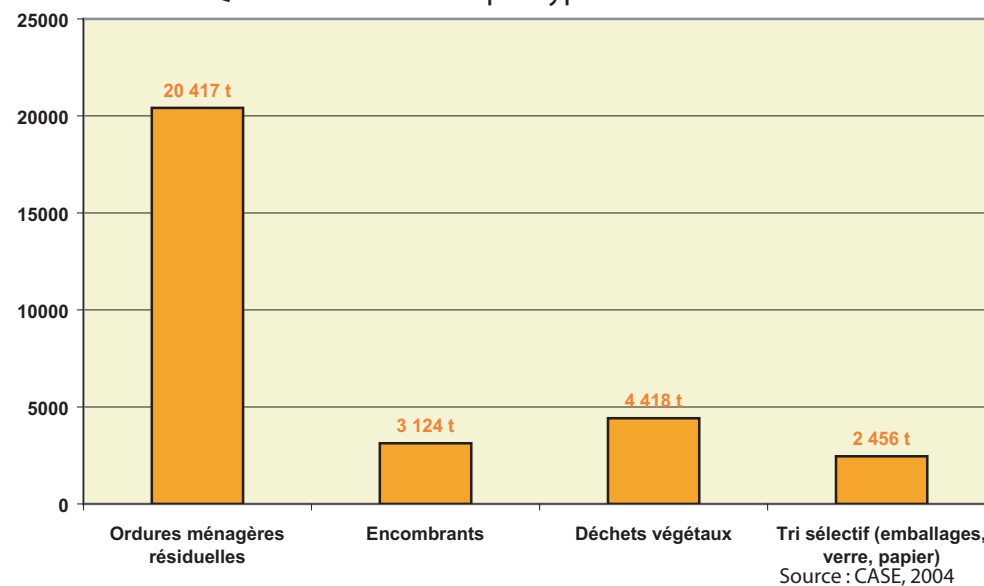
Evolution des principaux gisements en kg/hab/an



Source : CASE, 2004

La diminution de la part d'ordures ménagères est principalement due à l'augmentation de la qualité du tri.

Quantités collectées par type de déchets en 2004



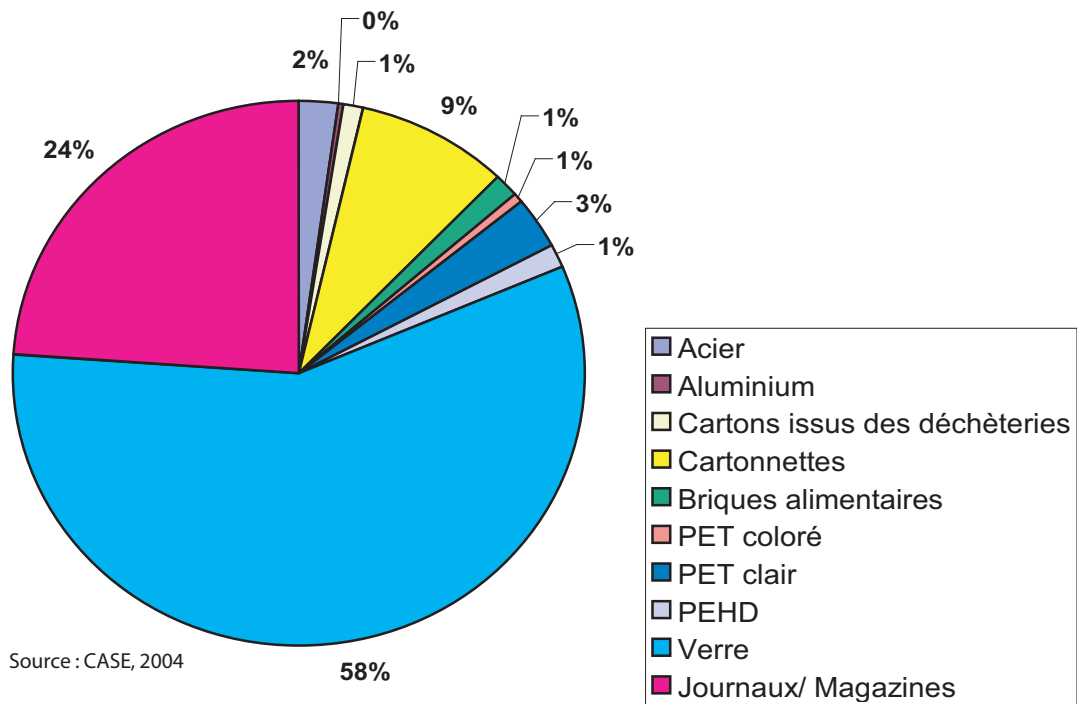
Source : CASE, 2004

Quantité de déchets produits par habitant

	CASE (chiffre 2004)	Eure (chiffre 2003)	Haute-Normandie (chiffre 1999)
Déchets produits par un habitant en un an (en kg)	523,8	619	569,6

Le tri sélectif

La mise en place d'un dispositif de tri des déchets ménagers a été engagée sur Louviers et la Haye le Comte dès 1992. Son extension aux autres communes de la communauté d'agglomération s'est faite progressivement depuis 1999. Aujourd'hui, l'ensemble des communes est équipé pour le tri des emballages ménagers (bouteilles plastiques, boîtes en acier et aluminium, cartons, briques alimentaires), du verre et du papier.



Valorisation des déchets par recyclage matière

Tonnage tri sélectif collecté en 2004 : 3 670 t

Tonnage tri sélectif valorisé en 2004 : 3 408 t

Source : CASE, 2004



Le tri sélectif est devenu une habitude pour les habitants de la CASE.



La lutte contre les incivilités fait également partie du programme d'actions de la CASE.

Lieu de traitement par type de déchets

Type de déchets	Type de traitement	Lieu de traitement
Ordures ménagères	Usine d'incinération	Grand-Quevilly (VESTA) (76)
Encombrants	Centre d'enfouissement technique	Liancourt Saint-Pierre (60)
Emballages triés par les habitants	Centre de tri SITECO	Vironvay (27)
Déchets verts	Plateforme de compostage ECOSYS	Criquebeuf-sur-Seine (27)

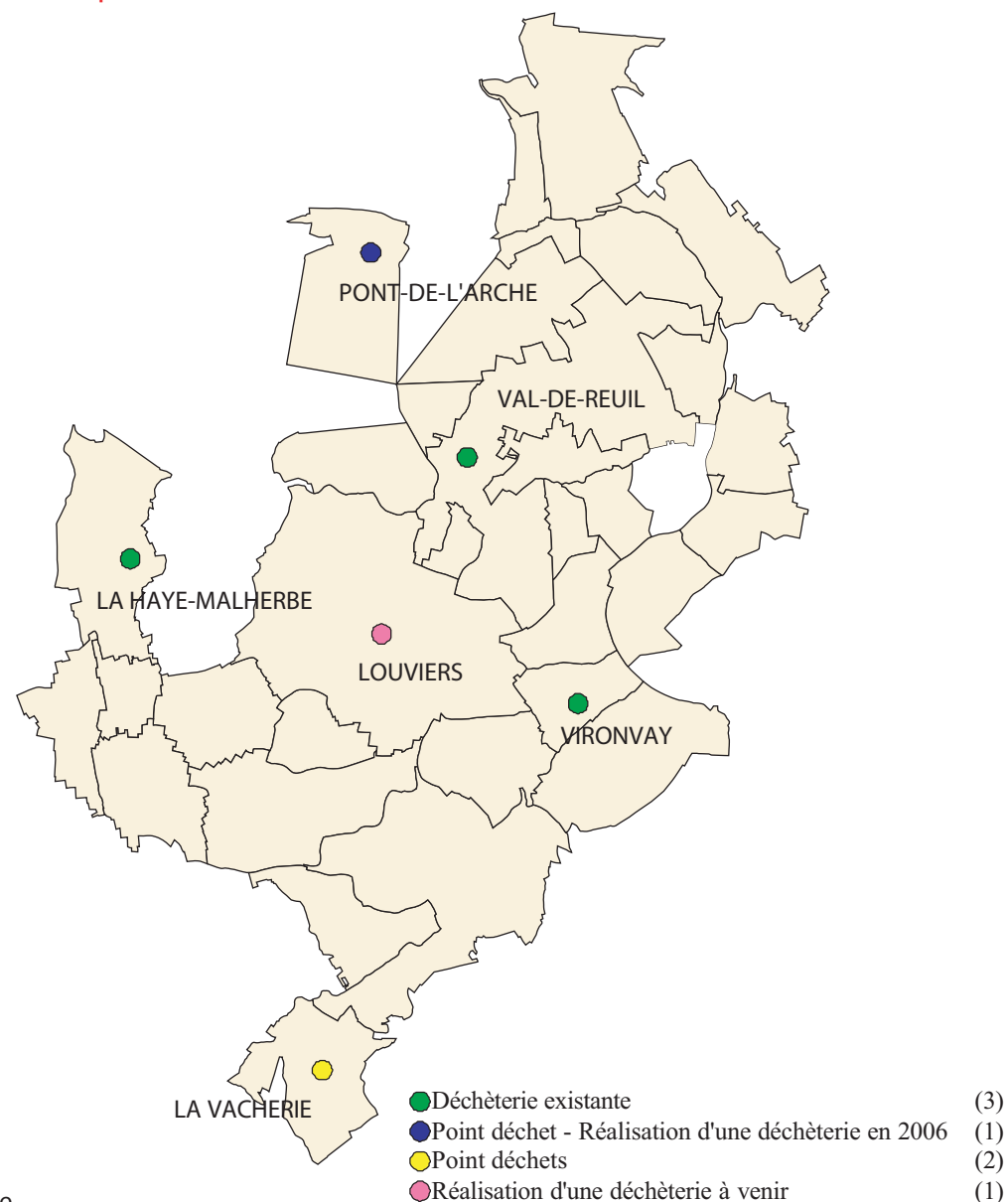
La CASE ouvre ses déchèteries aux professionnels et aux administrations

Afin d'apporter une solution de collecte et d'élimination pour les déchets professionnels du bâtiment, des travaux publics et du paysage, la CAPEB de l'Eure (Confédération Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment et des travaux publics), la FFB de l'Eure (Fédération Française du Bâtiment) et la CASE ont élaboré une charte et proposent ainsi aux entreprises d'accéder aux déchèteries de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, sur présentation d'une carte ou d'une attestation temporaire de production de déchets autorisant le dépôt de certains déchets. Les déchèteries accessibles sont celles de Val-de-Reuil, de La Haye-Malherbe et de Vironvay. Les déchets acceptés sont : les gravats, les déchets encombrants (revêtements de sols, plâtre, placoplâtre, bois, déchets végétaux, ...), les cartons, la ferraille, etc.



Les déchèteries de Val-de-Reuil, La Haye-Malherbe et Vironvay sont ouvertes aux professionnels et aux administrations.

Emplacement des déchèteries de la CASE

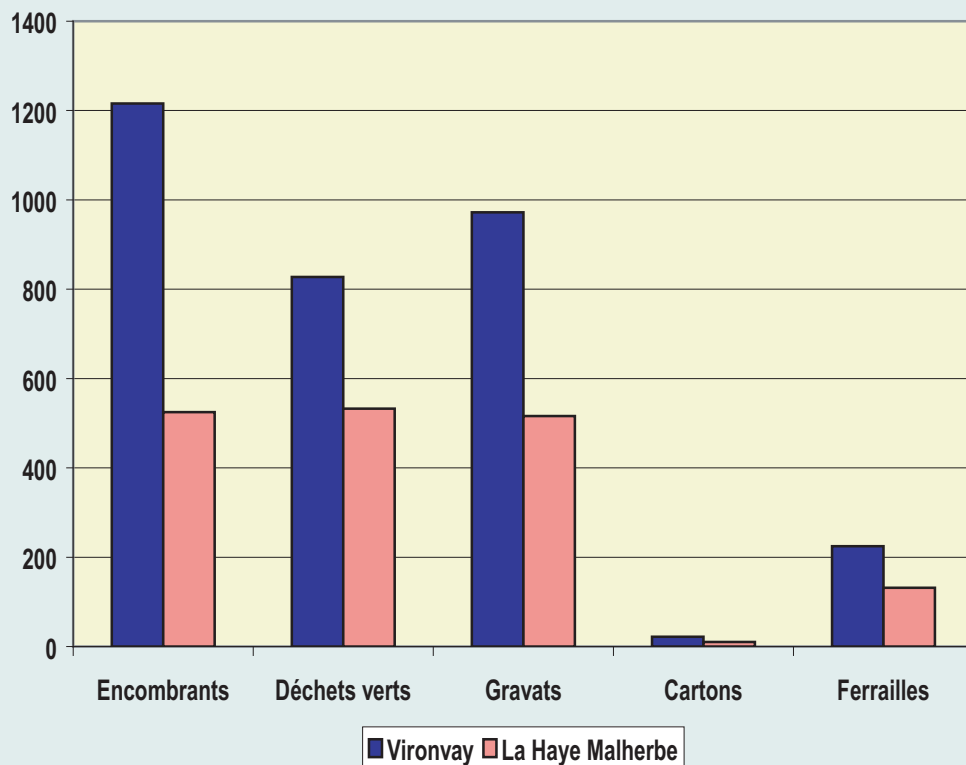


Source : CASE, 2004 - Cartographie : AREHN, décembre 2003

Bilan d'exploitation des déchèteries de la communauté d'agglomération Seine-Eure

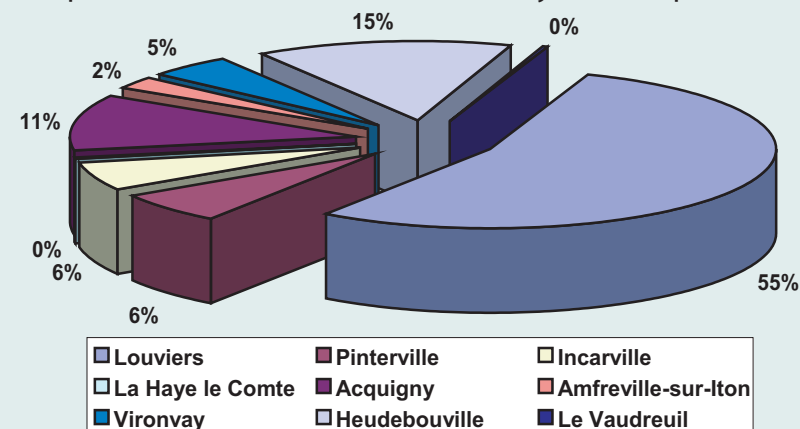
En 2004, 2 déchèteries sont en activité sur le territoire Seine-Eure : celle de Vironvay et celle de La Haye Malherbe.
Une nouvelle déchèterie a été créée à Val-de-Reuil, elle est ouverte depuis le 1er octobre 2004.

Déchets apportés en déchèteries en 2004 par tonnes

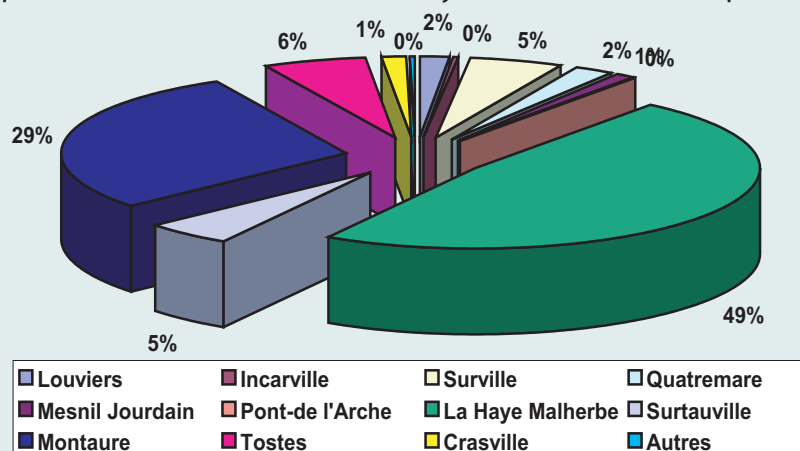


Répartition géographique des usagers des déchèteries

Fréquentation totale en 2004 à Vironvay : 24 411 personnes



Fréquentation totale en 2004 à La Haye Malherbe : 15 378 personnes



Source : CASE, 2004